

suivis jusqu'à la fin du quinzième siècle, furent interrompus, par le mépris qu'en fit la Noblesse, qui préféra la mollesse à ces nobles exercices.

ARTICLE II.

Des Joûtes.

LEs Joûtes étoient des courses accompagnées d'attaques & de combats de lances dans la barrière. On donnoit le nom de *Joûte* à cet exercice, parce qu'on y combattoit de près. Ce mot est tiré du latin *juxtà pugnare*. Deux Cavaliers armés de toutes pièces, partoient à toute bride, l'un contre l'autre, le long d'une barrière qui les séparoit; & en se rencontrant au milieu de la lice, ils s'atteignoient de leurs lances avec tant de force, que quelques-uns en étoient désarçonnés, & souvent jettés par terre d'autres renversés avec leur Cheval.

L'usage des Joûtes & des combats à la barrière, a long-tems régné en France avant celui des Caroufels. Les Princes, les Seigneurs, & les Gentils-hommes venoient s'y présenter sans observation de rang; mais ces courses & ces combats ayant été funestes à Henri II. on en a aboli l'usage & retenu celui des Caroufels; où les courses de Têtes & de Bague, font voir sans aucun risque, la science & l'adresse d'un Cavalier.

ARTICLE III.

Des Caroufels.

LE Caroufel est une fête militaire ou une image de combat, représentée par une trou-